

La loi du 7 juin 2010 relative aux tarifs réglementés d'électricité et de gaz naturel a été publiée le 8 juin 2010 au Journal Officiel. Elle fixe les conditions d'accès ou de retour à ces tarifs.

Tout consommateur domestique ayant opté pour le marché libre de fourniture d'électricité et/ou de gaz depuis plus de six mois peut demander à ses fournisseurs historiques (EDF, SICAE, Régie, Gaz de France) le retour aux tarifs réglementés.

Les particuliers ont la possibilité de demander le bénéfice des tarifs réglementés d'électricité et de gaz lorsqu'ils emménagent dans un nouveau logement, même si le précédent occupant avait quitté ces tarifs.

Le tableau ci-dessous présente les différents cas de figure selon que vous êtes un consommateur domestique (ménages) ou un professionnel.

### Tarif règlementé ou prix de marché : la situation au 8 juin 2010

	Contrat de fourniture				
	Si éligibilité du site :		En cas de déménagement sur un site :		
	Non exercée (par l'occupant)	Exercée (par l'occupant)	Pour lequel l'éligibilité a déjà été exercée	Pour lequel l'éligibilité n'a pas été exercée	Nouveau à raccorder
<b>1) Electricité :</b>					
• Ménages	TR	TR (délai de 6 mois) ou PM	TR (réversibilité immédiate) ou PM	TR ou PM	TR ou PM
• Professionnels ≤ 36 kVA	TR	PM	TR ou PM	TR ou PM	TR ou PM
• Professionnels > 36 kVA	TR	PM	PM	TR ou PM	TR (jusqu'au 31 décembre 2010) ou PM
<b>2) Gaz :</b>					
• Ménages	TR	TR (délai de 6 mois) ou PM	TR (réversibilité immédiate) ou PM	TR ou PM	TR ou PM
• Professionnels	TR	PM	PM	TR ou PM	PM

TR : tarifs réglementés

PM : prix du marché

Éligibilité : faculté pour un consommateur de choisir une offre à prix de marché

Pour permettre aux consommateurs qui le souhaitent de retourner aux tarifs réglementés, le SDEA met en ligne des modèles de lettre à adresser à leur fournisseur historique.

Voir modèles de lettres pages suivantes

**Modèle de lettre pour bénéficiaire du retour au tarif réglementé d'électricité après avoir souscrit une offre au prix de marché**

Nom, adresse

A compléter par l'adresse du fournisseur

DATE :

**POINT DE LIVRAISON : .....**

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

Objet : facturation de l'électricité à mon domicile

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi n° 2010.607 du 7 juin 2010, je vous fais part de mon souhait de bénéficier à nouveau du **tarif réglementé de vente d'électricité** pour mon domicile aux conditions de mon contrat précédent (voir point de livraison cité en référence). Mon contrat au prix de marché avec mon fournisseur actuel a en effet été souscrit il y a plus de six mois

Je vous prie d'accomplir les formalités nécessaires à la résiliation, sans frais, de mon contrat actuel avec ..... (citer votre fournisseur d'électricité actuel).

Je vous remercie par avance de votre diligence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature

**Modèle de lettre pour bénéficiaire du retour au tarif réglementé de gaz après avoir  
souscrit une offre au prix de marché**

Nom, adresse

A compléter par l'adresse du fournisseur

Numéro du contrat

DATE :

**POINT DE LIVRAISON : .....**

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

Objet : facturation du gaz naturel à mon domicile

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi n° 2010.607 du 7 juin 2010, je vous fais part de mon souhait de bénéficier à nouveau du **tarif réglementé de vente de gaz naturel** pour mon domicile aux conditions de mon contrat précédent (voir point de livraison cité en référence). Mon contrat au prix de marché avec mon fournisseur actuel a en effet été souscrit il y a plus de six mois

Je vous prie d'accomplir les formalités nécessaires à la résiliation, sans frais, de mon contrat actuel avec ..... (citer votre fournisseur de gaz naturel actuel).

Je vous remercie par avance de votre diligence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature